

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 136 (2015)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## JUILLET 2015

«Mieux vaut prévenir que guérir»



Le solstice d'été est désormais passé. La durée du jour commence à décroître, les floraisons sont quasiment achevées et les rentrées de nectar et de pollen ne sont plus si abondantes. Nos prévoyantes petites protégées le savent très bien et adaptent leur comportement au rythme biologique de la nature. Bien que nos ruches paraissent encore

populeuses, le nombre d'abeilles, pourtant si nombreuses au sommet de l'été, diminue progressivement.

La reine réduit fortement sa ponte entraînant une baisse d'activités des cirières et des abeilles en charge de l'élevage. D'un point de vue comportemental, l'euphorie et la joie de vivre semblent terminées laissant place à des abeilles plus agressives et soucieuses d'économiser et de constituer des réserves, pour assurer la survie de la colonie pendant la saison



froide. Elles commencent à chasser les mâles, qu'elles jugent trop gourmands, afin de supprimer des bouches inutiles. Leur disparition est un signe évident du changement de caractère de la colonie.



Les dernières récoltes annoncent la fin de l'année apicole... mais aussi la préparation de l'année suivante! En effet, les œufs pondus à la fin juillet donneront déjà naissance en partie à de jeunes abeilles qui passeront l'hiver. D'où la grande importance d'avoir des colonies en pleine forme ce mois-ci, qui est pourtant souvent synonyme de disette dans bien des régions.

Même si, en juillet, l'apiculteur rêve de grandes chaleurs et de vacances bien méritées, c'est surtout le moment pour lui d'aider un peu ses colonies! Car si le nourrissage et la lutte contre le varroa ne sont pas faits avec rigueur, la survie des colonies ne sera pas garantie!

## Récolter au plus vite la miellée d'été

La première récolte est maintenant derrière et a réjoui bon nombre d'entre vous. Place à la miellée d'été! Celle-ci peut commencer par la floraison des



faux acacias et des tilleuls. De même les pucerons présents sur les épicéas, les chênes et les érables de montagne produiront du miellat. Parmi les autres fournisseurs de nectar, on compte également les châtaigniers, les framboisiers, le trèfle blanc, la moutarde des champs, le chardon et finalement le sapin blanc.

Ce miel d'été est un mélange plus ou moins foncé au goût plus corsé et parfumé, tant apprécié par certains

amateurs. Le procédé d'extraction de ce miel est le même que celui décrit dans la revue de juin. Le rappel de quelques notions permet toutefois de travailler avec succès :

- s'assurer de la maturité du miel (cadres 80% operculés et taux d'humidité inférieur à 18% au réfractomètre);
- utiliser un chasse-abeilles, ce qui facilitera grandement la récolte des hausses;
- veiller à laisser suffisamment de nourriture à vos colonies;
- travailler dans une miellerie organisée, local propre et sec avec un matériel vérifié et nettoyé;
- désoperculer avec une fourchette trempée régulièrement dans l'eau;
- extraire en centrifugeant les cadres de hausses dans un extracteur en inox, sans rouille;
- filtrer à l'aide de passoires spécifiques;
- laisser décanter dans le maturateur 3 à 5 jours;
- brasser doucement afin d'obtenir une cristallisation fine, mais pas trop ferme;
- écumer et empoter en suivant les prescriptions en vigueur;
- faire contrôler le miel par un contrôleur du miel;
- stocker le miel dans un endroit sec entre 14 et 16°C et préférer la vente à l'entreposage!



Attention, il est préférable de procéder à la récolte au plus tard à fin juillet, avant que les dernières sources de nectar ne soient taries ! En effet, il ne faut pas oublier que les abeilles naissant en juillet et août auront l'importante mission de soigner les abeilles d'hiver qui assureront la survie de la colonie. Ces dernières sont dotées d'une grande réserve de graisses et de protéines dans leur organisme, nécessaires au nourrissage du premier couvain de l'année suivante. Les abeilles ont donc besoin de se faire des provisions. Une trop forte ponction de celles-ci, à une époque où les butineuses ne récoltent plus grand-chose, entraînera des conséquences pour la suite.

### Combattre le pillage

Avec la fin de la récolte et les pointes de chaleur, les abeilles ne trouvant plus suffisamment de nectar auront tendance à aller se servir chez leurs voisines. Le terme de « pillage » définit ainsi ce comportement anormal et agressif des abeilles qui pillent le miel des autres ruches, le nourrissage ou les cadres oubliés. Les abeilles deviennent alors incontrôlables. Mais le pillage n'est pas une fatalité, il peut être évité ! La solution est donc la prévention !

Voici quelques bons réflexes à adopter :

- planifier vos visites et interventions au rucher à l'aube ou, de préférence, en fin de journée ;
- conserver les cadres à miel et le matériel dans des armoires bien fermées ;
- extraire le miel dans un local parfaitement étanche aux abeilles ;
- ranger toutes matières sucrées qui pourraient exciter vos abeilles ;
- éviter de renverser des gouttes de sirop de nourrissage à l'extérieur des ruches ;
- nettoyer immédiatement le cas échéant ;
- adapter l'ouverture du trou de vol à la force de la colonie et à l'efficacité des gardiennes ;
- éloigner une colonie pillée de 3 km de l'endroit initial.



Si vous observez de tels signes de pillage, il est nécessaire de rétrécir les entrées de vos ruches

afin de ne permettre le passage que d'une habitante à la fois. Un obstacle à contourner devant celles-ci, tel qu'un entonnoir grillagé, donne de bons résultats. Un miroir placé devant l'entrée d'une ruche attaquée permet également de venir à bout du pillage.

Ne favorisez pas cette tendance au pillage car les victimes sont en général des colonies faibles qui pourront en mourir. Celles-ci se repèrent facilement par la présence abondante de déchets de cires à l'entrée de la ruche. Lorsque le pillage a débuté, il est difficile à circonscrire ! De plus, il représente un risque sanitaire. Si la ruche pillée est infectée de varroas ou par la loque américaine, ils seront transportés d'une ruche à l'autre par les pillardes et la maladie rapidement répandue. Finalement, il faut noter que certaines abeilles sont tout simplement plus pillardes que d'autres.

### Soutenir l'activité des colonies

Lorsque la dernière miellée est presque achevée, l'apiculteur procédera de suite au contrôle approfondi de toutes les colonies. Vous concentrerez votre



attention sur le couvain qui doit être bien fourni et homogène à tous les stades de croissance, démontrant ainsi la capacité de la reine à perpétuer la ruche jusqu'au printemps prochain. Veillez également à ce que chaque cadre dispose de sa réserve de pollen et de miel. Contrôler la présence de la reine et profiter de la marquer si nécessaire, les populations étant moins nombreuses à cette

époque-là. Songez également, suivant leur âge, au renouvellement de ces altesses. Rappelez-vous, une jeune reine aura beaucoup moins tendance à essaimer qu'une reine plus âgée. L'élevage des reines peut d'ailleurs encore se poursuivre tant qu'il y a des mâles dans les ruches et que les jeunes peuvent être fécondés.

Bien des colonies se décideront encore à essaimer en juillet. Pendant les fortes chaleurs, pensez donc à aérer convenablement vos ruches. N'oubliez pas de contrôler également tous les essaims durant ce mois. Les cires gaufrées doivent être bâties et le couvain bien dense avec assez de nourriture. Il est astucieux de changer les reines des essaims primaires. De vieilles altesses ne seront plus bénéfiques à l'avenir et les souches essaimeuses repartiront assurément l'année suivante. Il est aussi encore assez tôt pour préparer quelques nuclei avec toute cette population dans les ruches. Inutile d'hiverner des populations mal développées en juillet. Cependant, il est important d'en trouver la cause ! Il s'agit souvent de facteurs liés à la reine ou une quelconque maladie à déceler. En cas de doute, n'hésitez pas à demander à un inspecteur.

## Nourrir massivement et traiter contre le varroa

Une fois la récolte faite, il est urgent de redonner aux abeilles de quoi amorcer ou achever leurs réserves pour l'hiver. Les colonies ayant vécu dans l'abondance jusqu'alors risquent de se trouver démunies en cas de mauvais temps prolongé ou de miellées insuffisantes. Ceci aurait des conséquences tragiques pour la survie de la colonie. Pour ce faire, il suffit d'enlever les hausses et d'administrer de petites

quantités de sirop de sucre. Ce nourrissage précoce présente l'avantage de simuler une miellée et de relancer la ponte de la reine, assurant ainsi une population suffisante pour la suite.

N'oubliez pas de traiter contre le varroa! Juillet et août sont des mois fatidiques. Contrairement au couvain qui est en régression, le varroa,

lui, est en pleine expansion... et plus destructor que jamais! La présence d'un grand nombre d'abeilles mal formées est un bon indicateur de sa présence. Le varroa les affaiblit en leur pompant les prolines qui leur sont nécessaires et en diminuant leur résistance aux maladies. Vérifiez donc sa chute naturelle sur les langes, qui ne doit en aucun cas dépasser 4 cadavres par jour! 10 varroas par jour, c'est déjà inquiétant et il devient impératif de prévoir un traitement imminent. Car si le couvain est trop affecté, il a peu de chance de passer l'hiver. Finalement, et afin que la fausse teigne ne s'établisse pas, profitez encore des journées très chaudes de juillet pour fondre vos vieux cadres et autres déchets de cire.

Je me réjouis de vous retrouver en août et vous quitte avec une petite phrase... à méditer!

Les mots sont comme les abeilles: ils ont le miel et l'aiguillon.

**Mélanie Grandjean**



# APIVER

1906 Charrat

## Pots à miel en verre nid d'abeille

avec couvercles; prix de détails

Par paquets, prix par palettes  
sur demande, retirés à Charrat

Livrés: + 10%

250g: 0,56 - 500g: 0,60 - 1 kg: 0,75  
aussi pots à confitures, 9 modèles.

Tél. 079 408 74 36

## NOUS ACHETONS

Du Miel Suisse contrôlé  
Miel de fleurs et Miel  
de forêt ainsi que  
du Miel BIO

## NOUS AVONS AUGMENTÉ NOS PRIX D'ACHAT

En cas d'intérêt,  
nous vous ferons parvenir  
nos conditions d'achat,  
veuillez prendre contact avec:

**Narimpex SA, Bienne**  
Téléphone 032 355 22 67  
Madame Studer

ou via e-mail:  
gstuder@narimpex.ch

# 6<sup>e</sup> CONCOURS SUISSE DES PRODUITS DU TERROIR



**Aux meilleurs  
producteurs  
des régions  
suisses !**

Les inscriptions au Concours Suisse  
et au Marché des terroirs suisses  
sont ouvertes:

[www.concours-terroir.ch](http://www.concours-terroir.ch)

26-27 SEPT. 2015  
DELEMONT/JURA

